



EURO-MÉTROPOLE DE METZ

MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

DÉCISION 327-2026

PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRÊT D'ŒUVRES D'ART AVEC LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

Nous soussigné, Philippe Brunella, Conseiller délégué de l'Euro-Métropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 16 avril 2026, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 19 mai 2026, par lequel Monsieur Philippe Brunella, conseiller délégué de l'Euro-Métropole de Metz, a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « conclure toute convention de location ou de mise à disposition de biens meubles ou immeubles ainsi que toute convention d'occupation du domaine public ou du domaine privé de l'Euro-Métropole de Metz, convenir des tarifs ou accorder la gratuité aux organismes à but non lucratif qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général », ainsi que pour « signer les conventions de partenariat sans échange financier direct ou portant sur un échange financier direct entre les parties d'un montant inférieur ou égal à 10 000 € TTC dans la limite des crédits inscrits au budget »,

VU le souhait de l'Euro-Métropole de Metz d'obtenir un prêt d'œuvres dans le cadre de l'exposition "Vever, Eclats Messins, joailliers d'exception, 200 ans de création", organisée du 12 novembre 2026 au 18 mai 2027 au Musée de la Cour d'Or.

DÉCIDONS :

De signer la convention relative au prêt d'œuvres d'art entre la bibliothèque Sainte Geneviève et l'Euro-Métropole de Metz

Fait à Metz, le

17 JUIN 2026

Pour le Président

Le Conseiller délégué au Musée de la Cour d'Or

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20260617-Decis327-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Philippe BRUNELLA

Adjoint au Maire de Metz à la culture



10 place du Panthéon - 75005 Paris

CONVENTION DE PRÊT

EXPOSITION

Titre : Eclats messins. Vever, joailliers d'exception, 200 ans de création

Lieu : Metz, Musée de La Cour d'Or – Eurométropole de Metz

Dates : 13 novembre 2026 - 18 mai 2027 (**la durée d'exposition ne pourra pas dépasser 3 mois**)

Organisateur : Musée de La Cour d'Or – Eurométropole de Metz

Commissariat scientifique : Claire Meunier, conservatrice du patrimoine au Centre de recherche et de restauration des Musées de France et Nina Marcos, chargée des collections Beaux-Arts au Musée de La Cour d'Or

CREDIT

Termes en lesquels le nom du prêteur doit figurer sur le cartel, au catalogue et dans toutes les publications liées à l'exposition :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris

1.- IDENTIFICATION DE L'ŒUVRE OU DU DOCUMENT

TITRE : Leconte de Lisle. *Poèmes barbares : vingt poèmes*. Paris : J. Borderel, 1911. Reliure réalisée par Henri Noulhac sur une maquette de Jules Chadel.

NUMERO D'INVENTAIRE OU COTE : FOL W SUP 549 RES

TYPE : Imprimé + Reliure

MATIERE ET TECHNIQUE : Papier (ouvrage) et Maroquin (reliure)

DIMENSIONS (H x l x ép. en mm) : 300 x 250 x 60 (fermé)

CONDITION / ETAT :

- Corps d'ouvrage : très bon état (exemplaire hors commerce sur vergé avec une suite des eaux-fortes)
- Reliure : très bon état (maroquin bordeaux, orné d'un grand décor mosaïqué d'inspiration antique sur les plats, avec deux frises horizontales en tête et en pied, et au centre trois motifs géométriques mosaïqués. Contreplats traités de même. Ex-libris Henri Vever frappé au premier contreplat)

2.- CONDITIONS D'EXPOSITION ET DE PRESENTATION



10 place du Panthéon - 75005 Paris

Le volume sera exposé fermé (rotation prévue : plat supérieur pendant 3 mois et plat inférieur pendant 3 mois) sur un support neutre, dans une vitrine sécurisée.

Dans le local d'exposition comme dans les réserves par lesquelles le document serait amené à transiter, l'emprunteur s'engage à maintenir : une humidité relative comprise entre 45 et 65%, une température constante comprise entre 16 et 20°C, un éclairage inférieur à 50 lux.

3. TRANSPORT

Les organisateurs assumeront tous les frais d'emballage, de transport aller/retour et d'assurance de l'œuvre ; ils prendront contact avec le prêteur en temps utile pour fixer précisément les modalités de transport.

NOM, ADRESSE ET FAX DU TRANSPORTEUR : à préciser

INSTRUCTIONS SPECIALES POUR LA MANIPULATION ET L'EMBALLAGE :

Emballage en présence d'un conservateur de la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Emballage triple : papier de soie ou Tyvek + comblage mousse + conditionnement sécurisé rigide et étanche sur mesure.

INSTRUCTIONS SPECIALES POUR LE TRANSPORT :

Le convoiement du document sera assuré par un conservateur du département de la Réserve ou par un convoyeur d'un autre établissement prêteur, sous réserve de l'accord du chef du département de la Réserve. L'installation en vitrine se fera en présence d'un conservateur du département de la Réserve.

PERSONNE A CONTACTER POUR LA PRISE EN CHARGE ET LE RETOUR DE L'ŒUVRE OU DU DOCUMENT :

Nathalie Rollet-Bricklin, chef du département de la Réserve

Bibliothèque Sainte-Geneviève

10, place du Panthéon

75005 Paris.

Tél. : 01 44 41 97 58. Fax : 01 44 41 97 96.

Mél. : nathalie.rollet@sorbonne-nouvelle.fr

4.- ASSURANCE

Les organisateurs contracteront, auprès d'une compagnie d'assurance compétente en matière d'œuvres d'art et documents graphiques, une assurance tous risques clou à clou pour la valeur indiquée par le prêteur. Une attestation d'assurance devra être remise au prêteur avant le départ de l'œuvre ou du document prêté.

Valeur d'assurance du document : 12 000 €

Assureur prévu : *à préciser*

5.- REPRODUCTION



10 place du Panthéon - 75005 Paris

Des reproductions photographiques du document pourront être obtenues auprès de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. La publication et la diffusion de ces reproductions sont soumises à autorisation préalable de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et à l'envoi gracieux des justificatifs de publication au Département de la Réserve (informations pratiques et tarif à l'adresse :

http://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/www.main.cls?surl=repro_doc_patrimonial)

Signatures :

L'emprunteur :

Date :

17 JUIN 2026

Le prêteur :

La Directrice
de la bibliothèque Sainte-Geneviève

Do,

La directrice adjointe
de la bibliothèque Sainte-Geneviève

Cécile Bajard

Date :

23/04/2026